

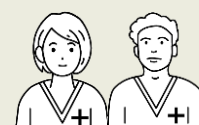


Infirmières

Démographie en Pays de la Loire Édition 2025



Environ **32 000 infirmières** en activité
1 080 diplômées par an



27 600 salariées

en 2021

+1,2% par an entre 2013 et 2021



3 600 libérales

en 2024

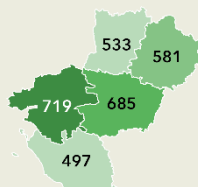
+3,6% par an entre 2014 et 2024

Densité standardisée



-5%

entre 2013 et 2021



497 à 719 infirmières

salariées pour 100 000 habitants
selon les départements en 2021



Accessibilité

aux infirmières libérales et
salariées des centres de santé



-44% par rapport
à la France en 2023



Ce document détaille, pour la région Pays de la Loire et ses départements, la démographie des infirmières salariées et libérales, ainsi que son évolution : effectif, densité, structure par âge, secteur d'activité, formation... Il a été réalisé à partir des données les plus récentes, qui sont notamment mises à disposition par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Les données sont issues des Bases tous salariés (BTS) de l'Insee pour les infirmières salariées (2013-2021), et du Système national des données de santé (SNDS) pour les infirmières libérales (2013-2024) [Encadré Sources et définitions].

EFFECTIF ET ÉVOLUTION

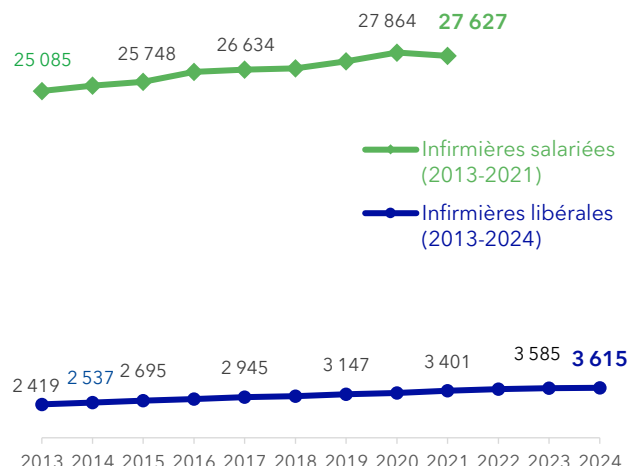
► Environ 32 000 infirmières exercent en Pays de la Loire, dont près de 90 % en tant que salariées.

► On dénombre **27 627 infirmières** avec une activité **salariée** dans la région, au 31 décembre 2021. Cet effectif intègre les infirmières spécialisées (puéricultrice, bloc opératoire, anesthésiste, pratique avancée...) et les cadres. **Cet effectif a augmenté** en moyenne de 1,2 % par an entre 2013 et 2021, soit une hausse un peu plus marquée qu'au plan national (+0,8 % par an) [Fig1]. Cette **évolution doit toutefois être considérée avec précaution** car un léger recul est observé entre 2020 et 2021 (-0,9 %), dans un contexte de désaffection observée pour les métiers du soin après la crise sanitaire de 2020 liée à la Covid-19¹.

► En 2024, **3 615 infirmières** exercent une activité **libérale** en Pays de la Loire. **Cet effectif a fortement progressé** depuis 2014 : +3,6 % par an. Comme pour les infirmières salariées, cette augmentation est, dans la région, plus forte qu'en France (+2,1 % par an) [Fig1].

Fig.1 Évolution des effectifs d'infirmières salariées¹ et d'infirmières libérales

Pays de la Loire (2013-2024)



Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

► Les effectifs des infirmières salariées et des infirmières libérales sont **en hausse dans les cinq départements**. La Mayenne présente toutefois les hausses les plus faibles (+0,3 % par an pour les infirmières salariées ; +2,8 % par an pour les infirmières libérales) [Fig2].

Fig.2 Évolution des effectifs d'infirmières salariées et d'infirmières libérales selon les départements

Pays de la Loire, France hexagonale

	SALARIÉES ¹				LIBÉRALES			
	Effectif 2021	Effectif 2013	Évolution 2013-2021	TCAM ² 2013-2021	Effectif 2024	Effectif 2014	Évolution 2014-2024	TCAM ² 2014-2024
Loire-Atlantique	10 675	9 382	+1 293	+1,6%	1 232	875	+357	+3,5%
Maine-et-Loire	6 439	6 077	+362	+0,7%	776	574	+202	+3,1%
Mayenne	2 014	1 961	+53	+0,3%	315	239	+76	+2,8%
Sarthe	4 000	3 800	+200	+0,6%	540	332	+208	+5,0%
Vendée	4 499	3 865	+634	+1,9%	752	517	+235	+3,8%
Pays de la Loire	27 627	25 085	+2 542	+1,2%	3 615	2 537	+1 078	+3,6%
France hexagonale	486 744	457 005	+29 739	+0,8%	94 043	76 510	+17 533	+2,1%

Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

2. Taux de croissance annuel moyen de l'effectif d'infirmières.

¹ Polton D. (2023). Soignants : la grande démission ? In *Parlons santé en 30 questions*. La Documentation française. pp. 76-77.



SECTEUR D'ACTIVITÉ ET SPÉCIALITÉ DES INFIRMIÈRES SALARIÉES

► Les trois quarts (74 %) des infirmières salariées exercent en 2021 dans un établissement de santé :

58 % dans le secteur public et 16 % dans le secteur privé. Elles sont 13 % à avoir une activité dans le secteur médicosocial ou social (5 % dans le secteur public, 8 % dans le secteur privé). 13 % exercent dans un autre domaine (4 % en secteur public, 9 % en secteur privé), dont notamment en établissement scolaire et universitaire, laboratoire d'analyses médicales, centre de santé, centre de dialyse, service de santé au travail, service de prévention en entreprise... [Fig3].

► Comme au plan national, l'effectif et la part d'infirmières salariées exerçant **dans un autre domaine que les secteurs hospitalier, médicosocial et social, est en nette augmentation** dans la région, dont plus particulièrement dans le secteur privé (+651 professionnelles, +3,9 %/an). Une hausse de leurs effectifs est également observée dans le secteur médicosocial ou social privé (+333, +2,1 % par an) et dans les établissements de santé publics (+1 374, +1,1 % par an) [Fig3].

L'évolution des effectifs d'infirmières salariées selon leur secteur d'activité est détaillée par département en annexes.

Fig.3 Évolution des effectifs d'infirmières salariées¹ selon le secteur d'activité

Pays de la Loire, France hexagonale (31/12/2013-2021)

	Effectif 2021	Pays de la Loire		France hexa.	
		Effectif 2013	Évolution 2013-2021	TCAM ² 2013-2021	TCAM ² 2013-2021
Établissement de santé public	15 910	14 536	+1 374	+1,1%	+0,7%
Établissement de santé privé	4 456	4 379	+77	+0,2%	+0,5%
Total secteur hospitalier	20 366	18 915	+1 451	+0,9%	+0,7%
Secteur médicosocial ou social public	1 391	1 355	+36	+0,3%	+1,2%
Secteur médicosocial ou social privé	2 211	1 878	+333	+2,1%	+0,8%
Total secteur médicosocial ou social	3 602	3 233	+369	+1,4%	+0,9%
Autre secteur public	1 199	1 128	+71	+0,8%	-0,6%
Autre secteur privé	2 460	1 809	+651	+3,9%	+3,1%
Total autre secteur	3 659	2 937	+722	+2,8%	+1,5%

Source : BTS (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

2. Taux de croissance annuel moyen de l'effectif d'infirmières.

► 80 % des infirmières salariées en 2021 sont infirmières en soins généraux ou en psychiatrie, 10 % sont infirmières spécialisées (hors psychiatrie) et 10 % sont cadres. Si cette répartition par spécialité est proche de celle de 2013

(respectivement 81 %, 9 %, 10 %), on constate une hausse des effectifs d'infirmières spécialisées et des cadres infirmières (+2,0 % par an) plus rapide que celle des effectifs des infirmières en soins généraux ou en psychiatrie (+1,0 % par an) [Fig4].

Fig.4 Évolution des effectifs d'infirmières salariées¹ selon leur spécialité

Pays de la Loire, France hexagonale (31/12/2013-2021)

	Effectif 2021	Pays de la Loire		France hexa.	
		Effectif 2013	Évolution 2013-2021	TCAM ² 2013-2021	TCAM ² 2013-2021
Infirmières en soins généraux et infirmières psychiatriques	22 029	20 300	+1 729	+1,0%	+0,6%
Infirmières spécialisées ³	2 726	2 332	+394	+2,0%	+1,3%
Cadres infirmières ⁴	2 872	2 452	+420	+2,0%	+1,5%

Source : BTS (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres. | 2. Taux de croissance annuel moyen de l'effectif d'infirmières.

3. Puéricultrice, bloc opératoire, anesthésiste, IPA...

4. Infirmières chefs, infirmières générales, infirmières surveillantes, chefs d'unité de soins infirmiers, infirmières enseignantes, infirmières hors classe. Sont également inclus d'autres cadres de santé.



Encadré. Infirmière en pratique avancée (IPA)

Les infirmières en pratique avancée disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical. Elles peuvent depuis janvier 2025 recevoir directement des patients et prescrire sans intervention préalable d'un médecin.

On recense, selon les données du RPPS, 176 IPA exerçant dans la région en juillet 2025, dont 145 sont salariées, 26 exercent en libéral et 5 ont un exercice mixte. Leur effectif a doublé depuis mai 2023 (90 infirmières, dont 75 salariées et 15 libérales dont 1 mixte). Plus de la moitié (55 %) des IPA sont spécialisées dans le domaine des « pathologies chroniques stabilisées » et plus d'un quart (30 %) dans le domaine de la santé mentale.

CLASSE D'ÂGE

► 89 % des infirmières salariées en 2021 et 85 % des infirmières libérales en 2024 sont des femmes. Ces proportions sont analogues à celles de 2013/2014. La proportion de femmes parmi les infirmières libérales est, dans la région, supérieure à la moyenne nationale (82 %). Ce constat n'est pas retrouvé pour les infirmières salariées.

► La moyenne d'âge des infirmières salariées est plus faible que celle des infirmières libérales : 35 % des salariées sont âgées de moins de 35 ans (en 2021) contre 16 % des libérales (en 2024). Ces proportions sont assez proches de celles observées en 2013/2014 (respectivement 37 % et 16 %) [Fig5].

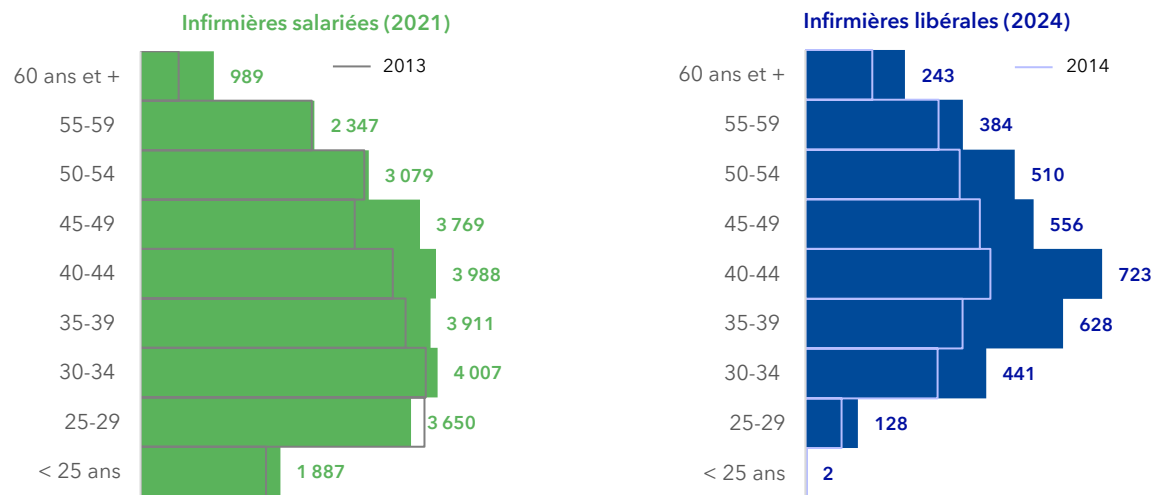
► Le part des infirmières âgées de 55 ans ou plus, susceptibles de cesser leur activité dans les dix prochaines années, s'élève à 12 % fin 2021 parmi les infirmières salariées et à 17 % en 2024 parmi les infirmières libérales (ce qui représente respectivement 3 336 et 627 infirmières).

Ces proportions, qui sont inférieures aux moyennes nationales (15 % et 21 %), sont assez proches de celles observées en 2013/2014 (11 % et 19 %) [Fig5].

Elles varient selon les départements : de 11 % en Maine-et-Loire à 14 % en Sarthe pour les infirmières salariées, et de 14 % en Sarthe à 22 % en Mayenne pour les infirmières libérales [Annexes 3 et 4].

Fig.5 Évolution des effectifs des infirmières salariées¹ et des infirmières libérales par classe d'âge

Pays de la Loire



Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

Lecture : 1 887 infirmières salariées en exercice sont âgées de moins de 25 ans fin 2021.

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.



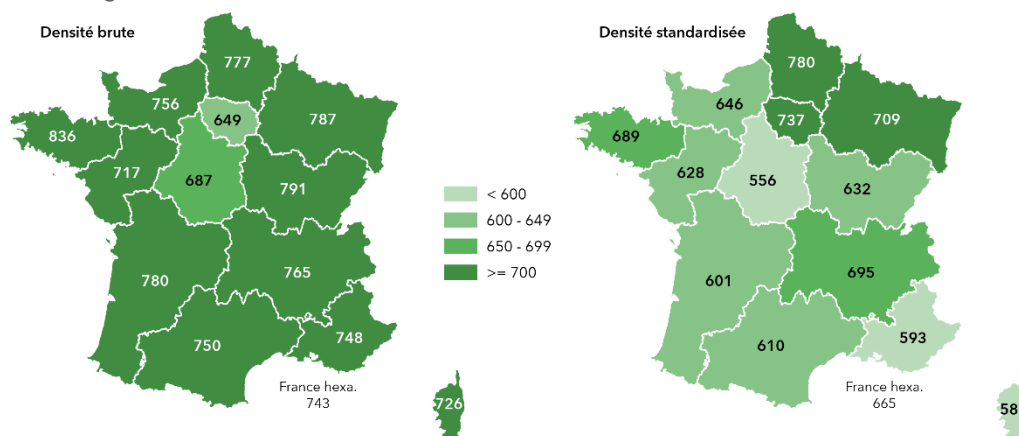
DENSITÉ

► Les Pays de la Loire comptent **717 infirmières salariées pour 100 000 habitants** fin 2021 et **92 infirmières libérales pour 100 000 habitants** en 2024. Ces densités brutes sont respectivement inférieures de 4 % et 35 % à la moyenne nationale (743 et 142 pour 100 000 habitants en France) [Fig6&7].

► Après standardisation (prise en compte de la structure par âge de la population et de la demande de soins différente selon l'âge), **les densités dites standardisées** s'élèvent dans la région à 628 infirmières salariées et 79 infirmières libérales pour 100 000 habitants. Ces densités sont **inférieures de 6 % et 36 % à la moyenne nationale** (respectivement 665 et 124 pour 100 000 habitants) [Fig6&7].

► Par rapport aux régions françaises, les Pays de la Loire occupent une position intermédiaire pour les infirmières salariées (628). Les régions présentant les densités les plus élevées sont situées au Nord-Est de la France, alors que le Centre-Val de Loire est la région la moins dotée (556) [Fig6]. Pour les infirmières libérales, les Pays de la Loire (79 infirmières pour 100 000 habitants) figurent parmi les régions les moins dotées, avec l'Île-de-France (71) et le Centre-Val de Loire (80). Les régions du Sud-Est de la France affichent les densités les plus élevées (de 167 pour l'Occitanie à 270 pour la Corse) [Fig7].

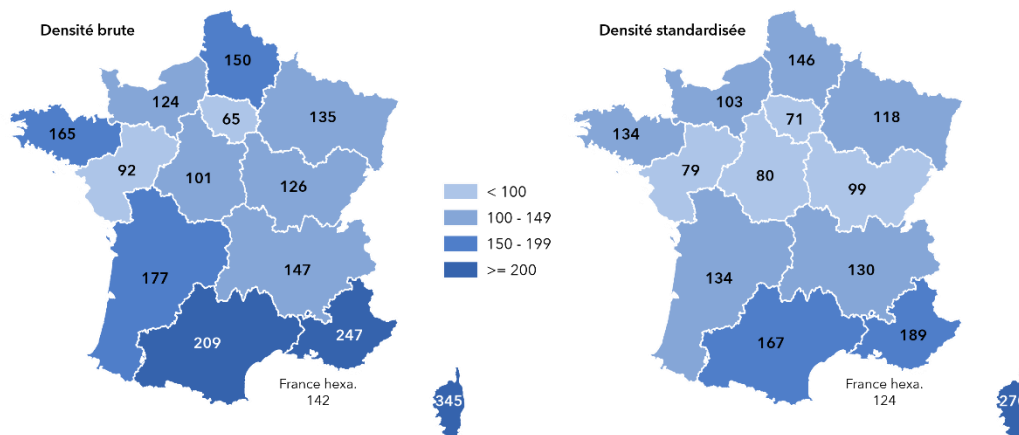
Fig.6 Densité¹ d'infirmières salariées² selon les régions
France hexagonale (31/12/2021)



Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam), RP (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants, standardisée sur la structure par âge de la population et la consommation de soins infirmiers (infirmières libérales et salariées en centre de santé) selon l'âge. | 2. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

Fig.7 Densité¹ d'infirmières libérales selon les régions
France hexagonale (2024)



Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants, standardisée sur la structure par âge de la population et la consommation de soins infirmiers (infirmières libérales et salariées en centre de santé) selon l'âge.



► Dans la région, les densités brutes varient fortement selon les départements pour les infirmières salariées fin 2021 (de 643 à 781) et pour les infirmières libérales en 2024 (de 82 à 105)

[Fig8&9].

Si l'on considère la densité standardisée, qui permet de prendre en compte les différences en termes de besoins de soins d'un département à l'autre, **les écarts entre départements restent marqués uniquement pour les infirmières salariées**. Cette densité varie de 497 infirmières salariées pour 100 000 habitants en Vendée à 719 en Loire-Atlantique. Seuls la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire affichent une densité (standardisée) supérieure à la moyenne nationale (665). S'agissant des infirmières libérales, leur densité (standardisée) varie peu selon les départements

(77 à 82) et est inférieure de plus de 35 % à la moyenne nationale (124) dans les cinq départements.

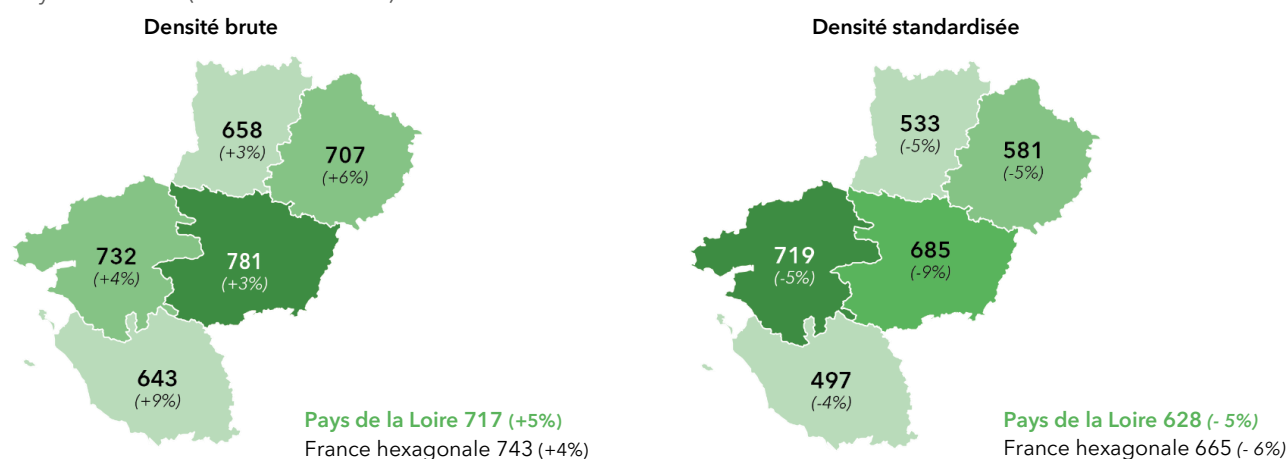
► Comme au plan national, **la densité standardisée d'infirmières salariées est en recul** dans la région (665 pour 100 000 habitants en 2013) : -5 % entre 2013 et 2021 (-6 % en France). Cette baisse est observée dans les cinq départements, et est un peu plus marquée en Maine-et-Loire (-9 %).

La densité standardisée d'infirmières libérales est par contre en augmentation (66 pour 100 000 habitants en 2014) : +20 % entre 2014 et 2024 dans la région (+6 % en France). Cette hausse est retrouvée dans les cinq départements, elle est particulièrement marquée en Sarthe (+47 %)

[Fig8&9].

Fig.8 Densité¹ 2021 d'infirmières salariées² selon les départements et évolution 2013-2021

Pays de la Loire (31/12/2013-2021)

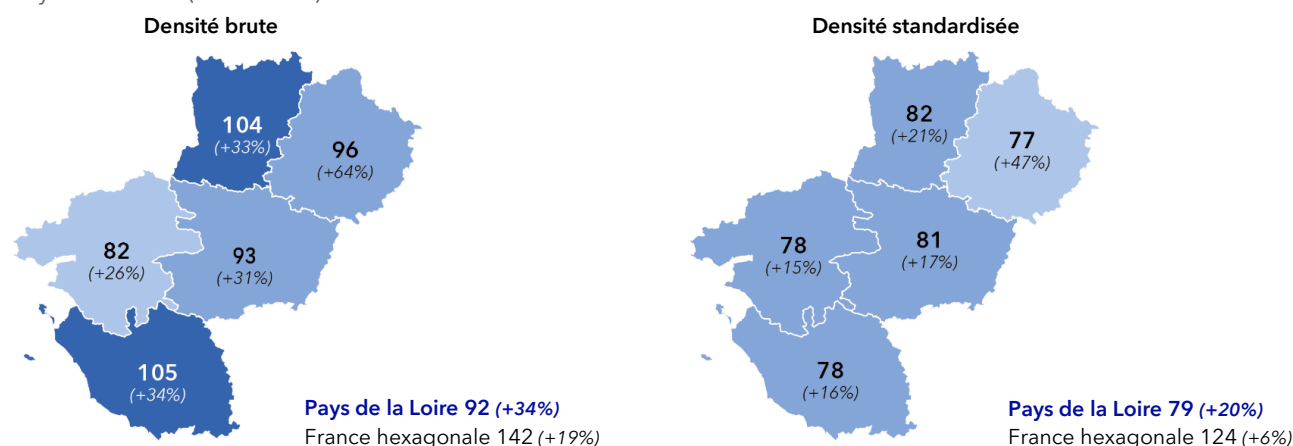


Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam), RP (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants, standardisée sur la structure par âge de la population et la consommation de soins infirmiers (infirmières libérales et salariées en centre de santé) selon l'âge. | 2. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

Fig.9 Densité¹ 2024 d'infirmières libérales selon les départements et évolution 2014-2024

Pays de la Loire (2014-2024)



Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants, standardisée sur la structure par âge de la population et la consommation de soins infirmiers (infirmières libérales et salariées en centre de santé) selon l'âge.



ACCESSIBILITÉ AUX INFIRMIÈRES LIBÉRALES ET SALARIÉES DES CENTRES DE SANTÉ

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de l'offre de soins en ville qui prend en compte à la fois les besoins de soins infirmiers différenciés en fonction de l'âge de la population, la disponibilité des infirmières libérales et des infirmières salariées des centres de soins infirmiers (ou polyvalents) à partir du volume d'activité réalisé, et l'offre de soins infirmiers à proximité immédiate de la zone concernée. Cet indicateur permet de déterminer notamment les zones sous-dotées, qui sont éligibles à des aides pour l'installation.

► L'APL moyenne aux infirmières (libérales et salariées des centres de soins infirmiers ou polyvalents) s'élève en Pays de la Loire à 85 Équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants en 2023, soit une accessibilité pratiquement 2 fois inférieure à la moyenne nationale (151) [Fig10].

Fig.10 APL moyenne aux infirmières par département

Pays de la Loire, France hexagonale (2022, 2023)

	APL ¹ 2023	Évolution ¹ 2022-2023
Loire-Atlantique	84	-2,9
Maine-et-Loire	89	-1,0
Mayenne	80	-2,1
Sarthe	81	-0,1
Vendée	86	+1,3
Pays de la Loire	85	-1,1
France hexagonale	151	-0,3

Sources : Cnam - Sniiram, Insee - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : Infirmières libérales (âgés de 65 ans ou moins) et salariées en centre de santé (CSI, centre polyvalent).

1. En nombre d'Équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants.

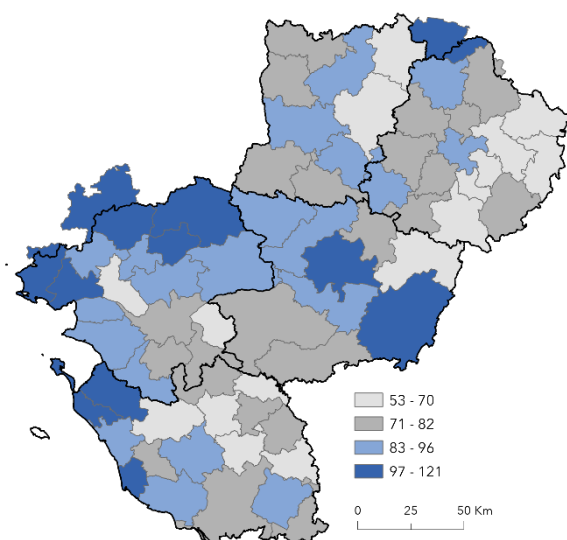
Les Pays de la Loire font partie, avec le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France, des régions françaises avec la plus faible accessibilité aux infirmières. Si l'APL moyenne varie peu selon les départements (de 80 en Mayenne à 89 en Maine-et-Loire) [Fig10], d'importantes disparités territoriales sont observées au sein des départements [Fig11].

Si l'on considère l'échelon des intercommunalités (communautés de communes, d'agglomération, urbaines, métropoles), l'APL moyenne varie en 2023 de 53 à 121 ETP pour 100 000 habitants [Fig11].

► Comme au plan national, l'accessibilité aux infirmières de ville est en léger recul dans la région entre 2022 et 2023 (-1,1 ETP pour 100 000 habitants ; -0,3 en France). Une baisse de l'accessibilité est observée dans les cinq départements, à l'exception de la Vendée qui connaît une légère hausse (+1,3) [Fig10].

Fig.11 APL moyenne¹ aux infirmières par intercommunalités²

Pays de la Loire (2023)



Sources : Cnam - Sniiram, Insee - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

Champ : Infirmières libérales (âgés de 65 ans ou moins) et salariées en centre de santé (CSI, centre polyvalent).

1. En nombre d'Équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants.

2. Établissement public de coopération intercommunale.

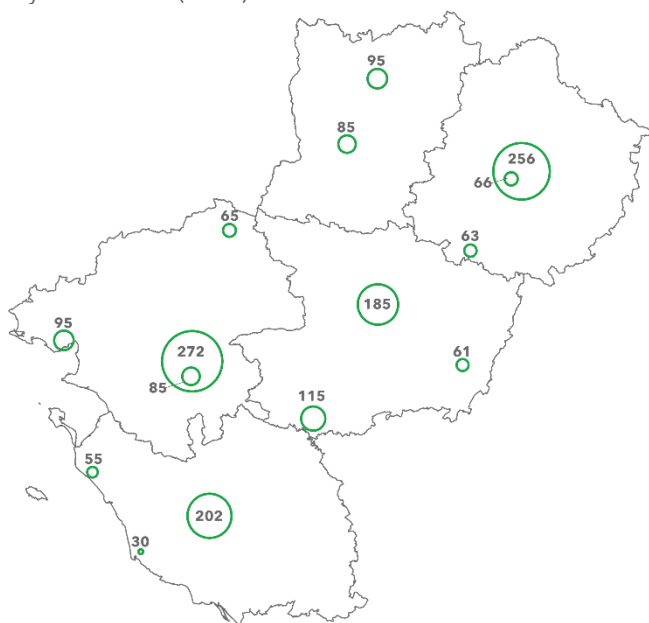


FORMATION

► En 2025, les Pays de la Loire comptent **16 sites de formation** (contre 15 en 2019) [Fig12]. **1 730 places** de formation d'infirmières (hors spécialisations) sont autorisées dans la région en 2025. Ce nombre a fortement augmenté (1 350 places en 2019), avec le Ségur de la santé et le plan France Relance (350 places ont été créées depuis 2020).

Fig.12 Répartition géographique du nombre de places de formation d'infirmières autorisées

Pays de la Loire (2025)



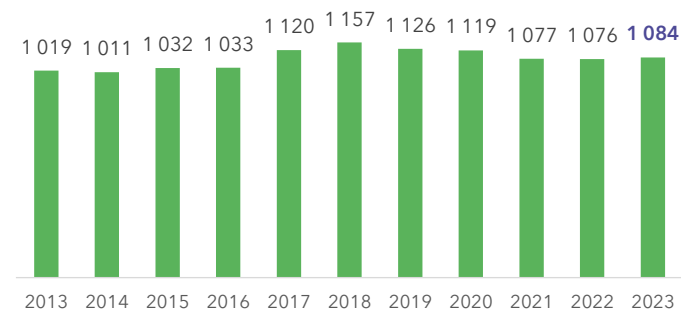
Source : Région Pays de la Loire - Exploitation ORS Pays de la Loire

► En 2023, **1 084 infirmières ont été diplômées** dans la région (hors spécialisations). Cet effectif, proche de celui des années 2021 et 2022, est inférieur à ceux observés sur les années 2017-2020 (1 120 à 1 157) [Fig13]. On constate des évolutions différentes entre 2019 et 2023 selon les départements [Fig14].

► Selon les résultats d'une enquête menée par le Cariforef² Pays de la Loire auprès d'environ 270 infirmières ayant achevé leur formation en 2023 (hors spécialités), 88 % de ces élèves occupent un poste d'infirmière environ huit mois après leur formation. Les infirmières occupent dans la totalité des cas un emploi à durée indéterminée³.

Fig.13 Évolution de l'effectif d'infirmières diplômées d'état (hors spécialisations)

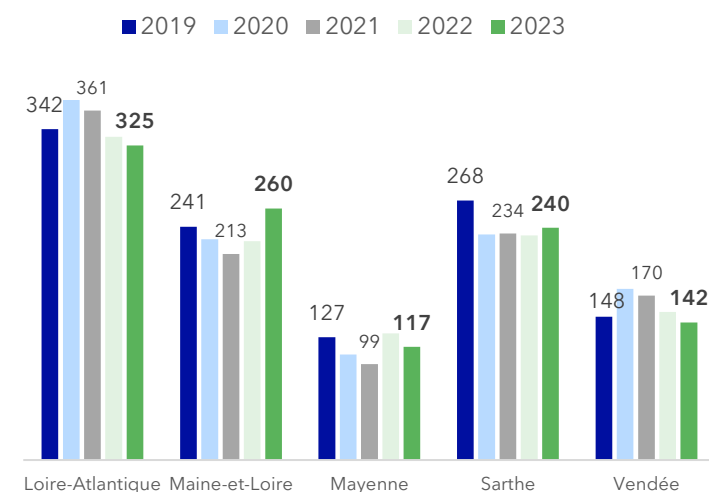
Pays de la Loire (2013-2023)



Source : Enquêtes Écoles (Drees) - Exploitation ORS Pays de la Loire

Fig.14 Évolution du nombre d'infirmières diplômées d'État (hors spécialisations) par département

Pays de la Loire (2019-2023)



Source : Enquêtes Écoles (Drees) - Exploitation ORS Pays de la Loire

² Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation - Observatoire régional emploi-formation.

³ Cariforef Pays de la Loire. (2024). Formés du sanitaire et social, une forte employabilité et une fidélité au métier préparé. Sortants de formation 2023. 13 p.



ANNEXES

Annexe 1. Évolution des effectifs d'infirmières salariées¹ par secteur d'activité et par département

Pays de la Loire (31/12/2013-2021)

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée	
	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021
Établissement de santé public	5 880	+801	3 706	+92	1 410	+52	2 242	+105	2 672	+324
Établissement de santé privé	2 021	-17	1 117	+51	134	+13	740	-44	444	+74
Total secteur hospitalier	7 901	+784	4 823	+143	1 544	+65	2 982	+61	3 116	+398
Secteur médicosocial ou social public	222	-58	260	+23	152	-4	263	+17	494	+58
Secteur médicosocial ou social privé	1 029	+214	553	+53	98	-7	263	+50	268	+23
Total secteur médico-social ou social	1 251	+156	813	+76	250	-11	526	+67	762	+81
Autre secteur public	452	+30	236	+4	111	-16	215	+15	185	+38
Autre secteur privé	1 071	+323	567	+140	109	+14	277	+57	436	+117
Total autre secteur	1 523	+353	803	+144	220	-2	492	+72	621	+155

Source : BTS (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

Annexe 2. Évolution des effectifs d'infirmières salariées¹ par spécialité et par département

Pays de la Loire (31/12/2013-2021)

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée	
	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021	Effectif 2021	Évolution 2013-2021
Infirmières en soins généraux et infirmières psychiatriques	8 635	+1 142	5 227	+226	1 623	+2	3 112	+42	3 432	+317
Infirmières spécialisées ²	1 128	+156	629	+118	206	+27	371	+3	392	+90
Cadres infirmières ³	912	-4	583	+18	185	+23	517	+155	675	+228

Source : BTS (Insee) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.

2. Puéricultrice, bloc opératoire, anesthésiste, IPA.

3. Infirmières chefs, infirmières générales, infirmières surveillantes, chefs d'unité de soins infirmiers, infirmières enseignantes, infirmières hors classe. Sont également inclus d'autres cadres de santé.

Annexe 3. Évolution des effectifs et de la part d'infirmières salariées et d'infirmières libérales âgées de 55 ans ou plus par département

Pays de la Loire, France hexagonale

	SALARIÉES ¹					LIBÉRALES				
	Effectif 2021	Effectif 2013	Évolution 2013-2021	% 2021	% 2013	Effectif 2024	Effectif 2014	Évolution 2014-2024	% 2024	% 2014
Loire-Atlantique	1 266	1 089	+177	12%	12%	213	161	+52	17%	18%
Maine-et-Loire	712	700	+12	11%	12%	148	126	+22	19%	22%
Mayenne	240	211	+29	12%	11%	69	33	+36	22%	14%
Sarthe	547	423	+124	14%	11%	77	74	+3	14%	22%
Vendée	571	401	+170	13%	10%	120	94	+26	16%	18%
Pays de la Loire	3 336	2 824	+512	12%	11%	627	488	+139	17%	19%
France hexa.	72 580	62 962	+9 618	15%	14%	19 456	14 981	+4 475	21%	20%

Sources : BTS (Insee), SNDS (Cnam) - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris infirmières spécialisées et cadres.



Sources de données et définitions

Depuis octobre 2021, les infirmières ne se voient plus attribuer un numéro ADELI, mais un numéro RPPS (Répertoire partagé des professions de santé). Malgré le caractère obligatoire de l'inscription, de nombreuses professionnelles ne sont pas enregistrées dans le RPPS. Le RPPS pourrait devenir à terme une source exhaustive pour comptabiliser les effectifs d'infirmières, mais reste pour l'instant assez peu exploitable pour dénombrer les infirmières. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a donc établi une méthodologie en 2024 pour mesurer la démographie des infirmières salariées à partir de la base tous salariés (BTS) de l'Insee, et des infirmières libérales à partir du système national des données de santé (SNDS).

Les données des infirmières salariées pour les années 2013 à 2021, et des infirmières libérales pour les années 2013 à 2023 ont été mises en ligne courant 2025 sur data.drees.solidarites-sante.gouv.fr. À partir des programmes mis à disposition par la Drees, l'ORS Pays de la Loire a extrait du SNDS les données pour l'année 2024 sur les infirmières libérales.

Les sources retenues (BTS et SNDS) ne permettent pas d'identifier précisément les infirmières ayant un exercice mixte. Au plan national, l'activité mixte concernerait au maximum 2 % des effectifs d'infirmières. Dans l'ensemble de cette publication, les infirmières en exercice mixte ne sont pas identifiées séparément et sont donc dénombrées dans les effectifs d'infirmières salariées et dans les effectifs d'infirmières libérales.

La **base tous salariés (BTS)** de l'Insee est composée de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations sociales de leurs employeurs. Elle contient une information exhaustive, renseignée par l'employeur, depuis 2003 pour les postes du privé et depuis 2013 pour les postes du public. Cette information est extraite et consolidée par l'Insee depuis les Déclarations annuelles des données sociales (DADS) de 2003 à 2015 et des Déclarations sociales nominatives (DSN, mensuelles) à partir de 2022, la période 2016-2021 ayant constitué une phase de transition entre les deux sources.

Le référentiel des professionnels de santé libéraux du **Système national des données de santé (SNDS)** contient des informations sur les professionnels de santé libéraux et leurs lieux d'exercice. Il est issu du fichier national des professionnels de santé (FNPS), alimenté par les Caisses primaires d'Assurance maladie (CPAM). L'effectif d'infirmières libérales correspond à l'effectif d'infirmières actives durant l'année. Elles sont dénombrées à leur cabinet d'exercice principal du mois de décembre de l'année considérée.

La **densité standardisée** permet de tenir compte des différences de besoins de soins selon l'âge en prenant en compte la structure par âge de la population. Pour calculer les densités standardisées, le nombre d'infirmières en activité a été rapporté à une population dite « standardisée ». Pour calculer les populations standardisées, un poids est attribué à chaque tranche d'âge quinquennale, ce poids étant proportionnel à la consommation moyenne de soins infirmiers de la tranche d'âge. Les consommations de soins ont été calculées à partir du SNDS et correspondent aux consommations de soins auprès des infirmières libérales et des infirmières salariées en centre de santé en 2018.

Afin de tenir compte d'une demande de soins croissante due au vieillissement de la population, le même jeu de poids a été appliqué en 2013 et en 2021 pour les infirmières salariées, et en 2014 et 2024 pour les infirmières libérales.

L'**Accessibilité potentielle localisée (APL)** est un indicateur plus fin que l'indicateur de densité. Elle permet d'apprécier plus précisément l'offre en prenant notamment en compte le niveau d'activité des infirmières (libérales et salariées en centre de santé) et la proximité des professionnelles.

Pour en savoir plus

Babet C, Donnenfeld M, Kamionka J. (2024). Démographie des infirmières et des aides-soignantes. Méthodologie de construction de séries longues. *Drees Méthodes*. Drees. n° 15. 42 p.

À noter que le nom de la profession « Infirmière » est ici accordé au féminin (accord de genre majoritaire), mais il concerne bien l'ensemble des hommes et des femmes exerçant ce métier.

Auteurs : S. David, M.-C. Goupil, J.-F. Buyck, ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Remerciements : Sonia Bricard, Sybille Charpentier, Catherine Robert (Conseil régional des Pays de la Loire), Karima Ghezal (Ordre régional des infirmiers des Pays de la Loire)

Citation suggérée : S. David, M.-C. Goupil, J.-F. Buyck. (2025). Infirmières. Démographie en Pays de la Loire. Édition 2025. ORS Pays de la Loire. 10 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com

ISBN 978-2-36088-472-8 / ISBN NET 978-2-36088-473-5

Crédits photos : VuPar ; Adobe Stock : hisa-nishiya